

# Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

# Montréal



ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT—LA PETITE-PATRIE

## ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil d'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, lors de sa séance ordinaire du 7 mars 2016, a adopté les règlements suivants :

**RCA2616-001** Règlement autorisant un emprunt de 4 500 000 \$ pour la réalisation de travaux d'aménagement et de réaménagement dans divers parcs

**RCA2616-003** Règlement autorisant un emprunt 3 000 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation

Ces règlements ont été approuvés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 25 avril 2016.

Les présents règlements entrent en vigueur en date de ce jour, conformément à la loi et sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, ce 3 mai 2016

---

Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire de l'arrondissement